



# PARTENAIRES

Le bulletin d'informations de l'association Le Partenariat - juillet 2015 - n°68

## Pour un développement local, durable et solidaire



Cuves de méthanisation aux abattoirs de Podor (Sénégal)

### COP21, 21ème conférence climat — Paris décembre 2015

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, aura lieu, à Paris, la 21ème conférence des Nations Unies, qui devra aboutir à un nouvel accord international sur le climat dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en -deçà de 2°C.

**Le Partenariat** participe activement par ses différents projets au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques, au Sénégal, au Maroc et récemment en Guinée et en Moldavie.

En France, le centre Gaïa avec le **parcours Volon'Terre** sensibilise les élèves du Nord Pas de Calais à la préservation de l'environnement.

« GAÏA un seul pays : la Terre; nous sommes tous responsables de l'avenir de notre planète ».

#### Page 2

Coopération Sénégal

#### Page 5

Coopération Maroc

#### Page 6

Coopération : nouveaux pays

#### Page 7

Centre Gaïa



# COOPÉRATION SENEGAL

Mercredi 29 Juillet 2015

## PRÉSERVATION DE LA MANGROVE : les Communes de Saint-Louis, Gandon et Gandiol s'engagent.

La Commune de Ndiébène Gandiol a accueilli, mercredi, une réunion du comité local de suivi du projet de préservation et de mise en valeur de la mangrove du fleuve Sénégal, organisée par Le Partenariat en collaboration avec les collectivités locales de Saint-Louis, Gandon et Gandiol. Après une première réussie, ce programme déroule sa seconde phase grâce au soutien financier de la ville de Lille, des fondations de Lille et d'Itancia.



A terme, ce projet qui cible six (6) communautés réparties dans trois (3) commune précitées, devra permettre de protéger et de mettre en valeur de manière durable cet écosystème fortement menacé, en mettant en œuvre des activités de sensibilisation et de reboisement sur une superficie de 50 hectares.

L'émergence et le renforcement d'une dynamique intercommunale entre les trois localités, sous-tend une démarche participative qui met en symbiose les acteurs clés œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement.

Harouna SOW, le maire Gandiol a magnifié la tenue de ces importants échanges dans sa localité, en faisant part de l'engagement de son Conseil municipal à accompagner la mobilisation synergique des acteurs.

M. SOW a mis l'accent sur les importances ressources financières générées par cet écosystème, à travers la culture des huitres et des crevettes dans plusieurs zones du Gandiolais, en estimant que la préservation de la mangrove est un pas important dans la lutte contre la pauvreté.

Les activités déjà menées en partenariat avec le Collectif des Enseignants, ont été présentées ainsi qu'une cartographie de la mangrove de Saint-Louis, établie grâce au concours de l'Agence Régionale de Développement (ARD).

Le Correspondant de la ville de Lille à Saint-Louis, a rappelé que le soutien accordé à l'exécution de la seconde phase du programme a été encouragé par les bons résultats obtenus par la première manche du projet. Il a invité les collectivités locales de Saint-Louis à maintenir la bonne collaboration entreprise.

Pour Nicolas LIBERAT, cette deuxième intervention s'inscrit dans un des axes de coopération définis par la ville Lille et notamment dans la perspective de lutter contre les changements climatiques.

En saluant la mise en relation de différentes communes, il a félicité l'engagement manifesté des acteurs pour la réussite du projet.

Nicolas DUPUY, coordonnateur du Partenariat, a appelé les collectivités locales à renforcer leur participation au sein du comité locale de suivi, après avoir salué la décision de la Commune de Gandiol d'accueillir ces réflexions.

Il a indiqué qu'en marge du projet, des soutiens seront accordés aux activités génératrices de revenus innovantes menées dans la cadre de régénération de la mangrove de Saint-Louis.

M. DUPUY a signalé, en outre, que ces financements succéderont aux actions de reboisement et de sensibilisation.

Source : [Ndarinfo.com](http://www.ndarinfo.com)

[http://www.ndarinfo.com/PRESERVATION-DE-LA-MANGROVE-les-Communes-de-Saint-Louis-Gandon-et-Gandiol-s-engagent\\_a13426.html](http://www.ndarinfo.com/PRESERVATION-DE-LA-MANGROVE-les-Communes-de-Saint-Louis-Gandon-et-Gandiol-s-engagent_a13426.html)

## LE BIOGAZ AU SENEGAL

### Interview de Monsieur Matar Sylla, Coordonnateur national du Programme National de Biogaz domestique du Sénégal

#### Qu'est ce que le Programme National de Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) ?

La mise en place du Programme National de Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) arrive dans un contexte où l'acuité des besoins en divers services énergétiques est très forte.

En effet, le constat fait sur l'approvisionnement des ménages en combustibles de cuisson montre que le bois de feu et le charbon de bois constituent plus de 81% des sources d'énergie de cuisson.



Les impacts négatifs de l'utilisation du bois sur la ressource forestière, sur l'environnement et, sur la santé des populations ont poussé le gouvernement du Sénégal vers la recherche de solutions alternatives. La production de biogaz en milieu domestique constitue une des réponses mises en œuvre.

Le PNB a été mis sur pied pour la mise en œuvre d'une phase pilote pour la période 2009-2013. Le programme s'est poursuivi à travers une phase transitoire en 2014. La deuxième phase (2015—2019) a débuté courant 2015.

#### Quel est le but de ce programme ?

Le but du programme est d'améliorer les conditions d'existence des populations rurales et périurbaines du Sénégal à travers l'exploitation des bénéfices marchands et non marchands du biogaz domestique par la création d'un marché durable au profit des ménages sénégalais.

#### Comment se déroule la mise en œuvre des activités ?

La stratégie de dissémination à grande échelle des biodigesteurs, validée le 05 décembre 2014 par le Ministre de l'Énergie et du développement des Énergies renouvelables, est basée sur le « faire faire ». Il s'agit d'identifier dans chaque région un acteur ayant une longue expérience dans le développement rural, particulièrement dans les secteurs de l'Énergie, de l'Agriculture et de l'Élevage et bénéficiant d'une capacité financière permettant de financer des projets d'agriculture et d'élevage.

A titre d'exemple, compte tenu de ses trente années d'expérience en développement local et des actions déjà entreprises dans la diffusion du biogaz dans la région de saint louis, l'ONG Le Partenariat a été cooptée comme partenaire de mise en œuvre (PMO) du PNB-SN dans les régions de Saint Louis et Matam.

Le PMO s'activera à faciliter la mise en relation entre les entreprises de construction de biodigesteurs agréées et les ménages demandeurs éligibles. Il s'assurera aussi de l'interrelation entre tous les acteurs du marché.

Les institutions de micro-finance assurent l'accompagnement des ménages et ECB pour financer les activités économiques à haute valeur ajoutée. Les fabricants de réchauds et lampes complètent la liste des opérateurs qui assurent le développement durable du marché des biodigesteurs avec une indépendance technologique.

#### Quels sont les financements ?

La seconde phase du PNB-SN sera financée à hauteur de 9 955 226 euros, par l'Etat du Sénégal pour un montant de 2 560 496 euros et l'Union Européenne pour un montant de 7 394 730 euros.

#### Quels sont les objectifs quantifiables ?

Le programme vise :

L'installation de 10 000 unités de biodigesteurs sur le territoire national, raccordés à des installations de cuisson et à l'éclairage, dont 9 500 pour les ménages et 500 pour les cantines scolaires et daaras.

La production d'un engrais organique, issu du biogaz utilisable directement dans l'agriculture.

La stimulation du développement de la stabulation et de l'utilisation de l'engrais organique issu du biodigesteur dans les champs et périmètres agricoles pour accroître la

production, l'établissement d'un cadre infrastructurel permettant le fonctionnement permanent des biodigesteurs et susceptible de garantir un succès durable au programme, la formation des usagers et acteurs d'exécution (maçons, superviseurs, dirigeants d'entreprises...) sur la technologie du biodigesteur, l'accès de plus de 80% des clients, à des facilités de crédit ;  
Le développement du secteur privé

#### **Quels sont les intérêts et les éléments qui peuvent intéresser les populations ainsi que le public ?**

Le programme a déjà réalisé plus de **975 biodigesteurs** sur toute l'étendue du territoire national avec un impact réel sur les plans économique, social et environnemental.

Les estimations des impacts liés à l'utilisation des biodigesteurs construits, sont évaluées et résumées autour des points suivants:

L'accès à une énergie de cuisson renouvelable décentralisée;

Le remplacement de sources d'énergie ligneuses ou fossile : la production minimale de **1950 m<sup>3</sup>** de biogaz par jour générée par les **975 biodigesteurs** remplace la consommation journalière de **9,7 tonnes de bois de chauffe**, de **5,8 tonnes** de charbon de bois. Pour rappel, 1m<sup>3</sup> de biogaz remplace 5 KG de bois de chauffe, 3 KG de charbon de bois, la préservation des ressources

ligneuses, l'évitement de la fumée dégagée par le bois de chauffe pour au moins **1000 femmes**, la création d'emplois pour au moins **110 maçons formés**, la génération de revenus pour la main d'œuvre de construction estimés à **128 000 000 F CFA**, l'accompagnement de **14 entreprises de construction de biodigesteurs**, l'augmentation des rendements agricoles: à titre d'exemple l'application de l'effluent a permis l'augmentation des rendements à l'hectare du maïs qui passe de 3 T à 6T, du mil qui passe de 0,7T à 2T.

#### **Dans quelle mesure le Partenariat participe au programme ? Qu'en pensez-vous ?**

L'ONG Le Partenariat est acteur essentiel dans le dispositif opérationnel de la diffusion du biodigesteur dans les régions de Saint Louis et Matam. Les premiers résultats nous montrent un développement du marché à travers la mobilisation prochaine d'une dizaine d'entreprises de construction de biodigesteurs, la formation des maçons des régions nord, l'identification de plus de cinq cent demandeurs de biodigesteurs. Nous avons été également séduits par le concept du projet « Energieville » qui compte faire la promotion des énergies renouvelables.

---

## **EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE COLLECTIF DES ENSEIGNANTS**

Le Partenariat travaille avec le **Collectif des Enseignants de Saint-Louis et sa Région** pour la mise en œuvre d'actions d'**Éducation à l'environnement et au Développement Durable** dans les établissements scolaires de Saint-Louis.

Les thématiques concernent :

- La lutte contre les changements climatiques
- Le tri, la réduction et la valorisation des déchets
- La protection de la biodiversité et des espaces naturels

Après une phase de sensibilisation, des ateliers pratiques sont également proposés aux élèves : collecte, tri, valorisation des déchets, actions de reboisement, jardinage scolaire etc.



### **UN PROJET INNOVANT : LE CECIDD porté par le Collectif des enseignants**

Le **Centre d'Éducation à la Citoyenneté et au Développement Durable (CECIDD)** est en projet de construction à Saint-Louis. Il servira de plate-forme régionale d'actions pédagogiques à destination des jeunes.

Les thèmes abordés seront centrés sur la citoyenneté et les droits de l'Homme, les migrations et l'interculturel, sur l'environnement et le Développement Durable.

# COOPÉRATION MAROC

## MAROC : UNE SOLIDIFICATION ET UNE EXTENSION PROGRESSIVE DU PROGRAMME

Suite à la signature en 2014 d'une convention de partenariat entre la commune rurale d'El Aounate, l'ATCM et l'association Le Partenariat, l'année 2015 a pu voir cette collaboration s'étoffer avec la réalisation de premiers projets concrets. Une visite effectuée en février a permis de jeter les bases d'une collaboration qui s'articulerait autour de quatre thèmes principaux, regroupant des projets à court, moyen, et long terme :

- Le renforcement de capacités de la commune rurale

- L'accès aux services de base (éducation, santé)

- Assainissement / Gestion des déchets

- Le développement d'activités génératrices de revenus

En avril, un premier projet a été lancé dans le cadre du Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire. Ce programme a été déployé dans une école d'un douar où le niveau de mobilisation des populations est élevé, et où l'implantation du projet s'annonce déjà réussie. Les travaux sont en cours, avec une réception provisoire prévue pour début septembre.

Un autre projet actuellement en cours de préparation est la création d'un dispensaire rural de santé. Les services de santé provinciaux et communaux ont été mis à contribution. Le bâtiment existant, situé dans une zone qui n'est pour l'instant couverte par aucune structure de santé, bénéficiera d'une remise à niveau et d'une extension afin de respecter les exigences du Ministère de la Santé.



## FINALISATION DE LA PHASE ACTUELLE DU PAEMS (Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire) ET PERSPECTIVES D'AVENIR



Au final, le PAEMS aura été déployé dans 14 établissements, touchant ainsi plus de 2 000 élèves et 70 enseignants.

Un projet expérimental a également été lancé dans une des écoles avec l'installation d'une pompe solaire reliant une matfia (réserve d'eau de pluie) aux latrines. Cette première installation nous permettra d'évaluer la pertinence du procédé et sa répliquabilité.

Récemment nous avons également entamé une collaboration avec l'Office National de l'Eau Potable pour relier une école à leur réseau. Là encore, il s'agit d'une première, et le déroulement de cette collaboration

nous permettra d'évaluer son potentiel.

Des démarches ont été faites avec la préfecture et le Wali en personne (représentant du Roi dans la région Doukkala-Abda) pour la création d'un cadre de concertation réunissant les acteurs publics (délégation de l'éducation, initiative nationale pour le développement humain) et privés (fondations d'entreprises) agissant dans le secteur de l'amélioration de l'environnement scolaire dans la province.

Afin d'évaluer au mieux les besoins actuels et de pouvoir déterminer une stratégie d'action commune, nous avons lancé une étude sectorielle dont le but est d'évaluer la situation des écoles primaires en matière d'infrastructures annexes (eau potable, blocs sanitaires, murs d'enceinte).

Tous ces différents projets vont dans le sens d'une collaboration maximale et d'une dynamique commune avec les différents acteurs locaux.

# COOPÉRATION

## Nouveaux pays!

### GUINEE CONAKRY



Nicolas Martin est arrivé début septembre en Guinée, à Labé plus exactement, pour démarrer le Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire. Ce programme mis en œuvre depuis quelques années au Sénégal et au Maroc, s'élargit à la Guinée après plusieurs missions d'évaluation des besoins.

Souhaitons pleine réussite à Nicolas pour cette nouvelle implantation du Partenariat.



### MOLDAVIE



Olivier Lasbleis part en Moldavie fin septembre pour une phase test d'implantation d'une cuve de méthanisation à usage domestique comprenant un projet d'assainissement.

Le Partenariat a été sollicité par l'Ambassade de France en Moldavie pour initier ce processus dans le cadre de la COP21.

Ce test doit permettre de diffuser cette technique et d'économiser ainsi du bois, particulièrement onéreux dans ce pays.

La Moldavie a un des PIB les plus bas d'Europe. Les besoins sont importants en matière d'énergies renouvelables, d'eau, d'assainissement, de collecte des déchets... tous domaines pour lesquels le Partenariat est susceptible d'accompagner les populations locales.

Nous apportons tous nos encouragements à Olivier pour ce nouveau défi.

Nous recherchons des collectivités susceptibles de nous apporter un appui même modique dans ces nouvelles coopérations.

### DIAPALANTE

Les travaux de construction des locaux du Partenariat et du centre d'insertion pour les jeunes, ont bien avancé. Suzanne Hirschi, architecte et Absa Guissé assistante de direction au Partenariat à st-Louis ont retrouvé l'histoire de la parcelle de terrain occupée par Diapalante. Vous pouvez retrouver leurs articles sur notre site internet [www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)



État actuel des travaux du futur centre Diapalante (Saint-Louis)

## Échange, partage et solidarité : l'Esat des Papillons Blancs au service du développement durable



Le mercredi 10 juin le Centre Gaïa a organisé une demi-journée sur le thème du développement durable, en partenariat avec les travailleurs handicapés de l'Esat des Papillons Blancs de Lille.

Formés la semaine précédente par les salariés de Gaïa, chaque participant a suivi une formation lui permettant d'animer des ateliers, et d'endosser le rôle d'un animateur le temps d'une après-midi.

Au programme : fabrication de mangeoires à oiseaux, porte-monnaie en briques de lait, tressage d'épi de blé porte-bonheur... Chaque activité devait se réaliser à partir de matériaux de récupération.

Nous avons ensuite reçu les jeunes du centre social de Moulin afin qu'ils puissent profiter de ces ateliers.



Très à l'aise avec les groupes, les travailleurs de l'Esat ont pu enseigner aux enfants comment réaliser chaque objet. Bilan très positif, les enfants ont apprécié leur journée et sont repartis chez eux avec leurs créations.

Encore un grand bravo à Sophie, Christine, Isabelle, Michaël, Jérôme, Lucie, Gaël, Jacky, Nadège et Fouzia, pour leur patience et leur pédagogie auprès des enfants.

**Ornella Candusso**  
Chargée de mission ECSI

## C'est reparti pour l'Europe!

Un an après la fin du projet MDG'15, le Partenariat s'est vu de nouveau attribuer une subvention par l'Union Européenne, pour mettre en place un projet de trois ans, cette fois-ci pour les écoles primaires. Ce projet est coordonné au niveau européen par la Province Autonome de Trento en Italie. Au total, des partenaires de dix pays européens mèneront simultanément les activités du projet au niveau national (Irlande, Royaume-Uni, France, Espagne, Italie, République tchèque, Bulgarie, Autriche, Portugal, Lettonie).

Au niveau français, le Partenariat travaillera en étroite collaboration avec la Ville de Dunkerque. Conjointement, les deux organisations mettront en place de nombreuses activités à destination des professeurs et des élèves de primaire. Le but du projet étant de sensibiliser et former les professeurs et étudiants en master enseignement à l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), afin qu'ils puissent, par la suite, sensibiliser leurs élèves.

Au programme : formations pour professeurs et animateurs, intervenant dans le cadre des nouveaux temps périscolaires, création d'outils pédagogiques, suivi de professeurs dans la mise en place de projets annuels, organisation de voyages d'échanges pour professeurs en Europe, organisation de conférences au niveau français, participation à de nombreuses conférences au niveau européen, création d'un groupe d'experts, qui contribuera à la rédaction d'un cadre européen de référence sur l'ECSI...

Pour obtenir plus d'informations ou pour participer au projet, contactez Clémence Héaulme au 03 20 53 76 76.

**Laura Murphy**  
Coordinatrice du Centre Gaïa

# AGENDA

## Le Partenariat, c'est...

...une **association de solidarité internationale** qui agit pour un développement durable, local et solidaire.

Aujourd'hui, le Partenariat intervient dans 4 pays - **Sénégal, Maroc, Guinée, France (et bientôt Moldavie)**- sur une cinquantaine de projets et plusieurs thématiques - Santé, Éducation, Gouvernance Locale, Environnement, Éducation à la solidarité internationale et au développement durable.

## Retrouvez-nous aussi en ligne!

Site internet: [www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)

 Facebook: Le Partenariat-Centre Gaïa

DIAPALANTE  
PROJET  
PHARE DE  
L'ANNEE

22 SEPTEMBRE A 18H : soirée de lancement des activités du centre Gaïa (public enseignant)

29 SEPTEMBRE ET 6 OCTOBRE : formation Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale à destination des jeunes volontaires en service civique

7 OCTOBRE DE 14H A 17H : formation préparation aux ateliers d'immersion à destination des enseignants au centre Gaïa

14 OCTOBRE DE 14H A 17H30 : 6èmes rencontres GAÏA à Dunkerque au Learning Center

MERCREDI 15 NOVEMBRE A 15H : portes ouvertes du centre Gaïa

## OUI, JE PARTICIPE A UN MONDE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE !

### DIAPALANTE\* = SOLIDARITE

**Projet:** Centre d'insertion par le travail.

**Bénéficiaires:** Les jeunes en situation de grande précarité.

**Où:** Saint-Louis du Sénégal, dans le quartier classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

**Objectif:** offrir une formation professionnelle permettant aux jeunes de retrouver un emploi et une stabilité financière et sociale.

\*en Wolof, langue du Sénégal

Je donne cette fois pour le projet DIAPALANTE

- 20€  
 50€  
 100€  
 Montant libre: .....€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Email : .....

L'email est le meilleur moyen de vous tenir informé rapidement. J'accepte de recevoir des informations et sollicitations au sujet des projets de solidarité du Partenariat par email.

Coupon à retourner, accompagné de votre chèque, à: Association le Partenariat, 71 rue Victor Renard 59000 Lille

### Réduction d'impôt: 66%

Vous avez droit à une réduction d'impôt égale à **66%** du montant de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

Si votre **don est de 100€, il ne vous coûtera en réalité que 34€** avec la déduction fiscale.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, il suffit de nous écrire. Le Partenariat n'échange pas et ne vend pas ces données

Directeur de la Publication : J-C. Pollefoort ; Coordinateur à Saint-Louis: N. Dupuy; Coordinateur à Safi: L. Vuillermoz;

Imprimeur : Fleurus Copy rue Fleurus—59000 LILLE- imprimé sur papier recyclé

LE PARTENARIAT / GAÏA - ISSN 1244-8532

71, rue Victor Renard - 59 000 Lille - F Tél : 03.20.53.76.76 Fax : 03.20.88.22.95 E-mail : [partenaires@gmail.com](mailto:partenaires@gmail.com) Site web: [www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)

